

Institut pour le développement forestier/Centre national de la propriété forestière

47 rue de chaillot, 75116 Paris

Tél. : 01 47 20 68 15

forententreprise@cnpf.fr

Directeur de la publication

Alain de Montgascon †

Directeur de la rédaction

Thomas Formery

Rédactrice

Nathalie Maréchal

Conception graphique

Mise en page

Sophie Saint-Jore

Responsable Édition-Diffusion

Samuel Six

Diffusion — abonnements

François Kuczynski

Publicité

Bois International

14, rue Jacques Prévert

Cité de l'avenir - 69700 Givors

Tél. : Corinne Oliveiras :

04 78 87 29 41

Impression

Centre Impression

BP 218 — 87220 Feytiat

Tél. : 05 55 71 39 29

Numéro d'imprimeur 00139

Tous droits de reproduction ou de traduction réservés pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur.

Périodicité : 6 numéros par an
Abonnement 2014

France : 48 € - étranger : 62 €

édité par le CNPF-IDF

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 1014 B 08072

ISSN: 0752-5974

Siret: 180092355 00015

Les études présentées dans Forêt-entreprise ne donnent que des indications générales. Nous attirons l'attention du lecteur sur la nécessité d'un avis ou d'une étude émanant d'une personne ou d'un organisme compétent avant toute application à son cas particulier. En aucun cas le CNPF-IDF ne pourrait être tenu responsable des conséquences — quelles qu'elles soient — résultant de l'utilisation des méthodes ou matériels préconisés.

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente.

Dépôt légal: novembre 2014



© Le Maine Libre

Alain de Montgascon nous a malheureusement quittés brutalement le 29 juillet, emporté par une maladie foudroyante.

Nous avons pris l'habitude, Alain de Montgascon et moi-même, d'alterner les éditoriaux de Forêt-entreprise. Cela nous permettait de varier les points de vue et d'apporter des touches pratiques à des propos souvent théoriques.

Figure du milieu forestier, très impliqué dans tout ce qui s'apparentait à l'innovation, il était en recherche permanente de solutions novatrices sur la gestion forestière, l'économie de la filière et la commercialisation des bois. Dans ces cas, son passé de scieur remontait : il avait le souci de l'investissement juste, mais également que les bois vendus se valorisent le mieux possible, en apportant le maximum de valeur ajoutée aux producteurs.

Pilier de l'IDF, infatigable et dévoué représentant les forestiers privés, il était encore investi dans les activités de recherche et développement. Son principal souci était de rendre la sylviculture accessible au plus grand nombre. Il a formé des générations de sylviculteurs.

Très humain et accueillant, il était attentif aux autres et toujours à l'écoute. Son sens de la formule et des synthèses pertinentes impressionnait, souvent amenées avec un humour qui le caractérisait. Son appétit de conciliation était proverbial.

Merci Alain...

Je prends donc la plume à sa place pour vous présenter ce dossier de Forêt-entreprise consacré à l'eau forestière.

Parmi les usages humains du territoire, de nombreuses activités (agricoles, industrielles ou de particuliers) restituent une eau nécessitant un traitement, dans des proportions de plus en plus insoutenables.

La forêt, par contre, est naturellement favorable à la qualité de l'eau et des forestiers s'engagent pour renforcer la protection de cette ressource en eau.

Des travaux récents précisent ses apports pour quelques composantes : qualité et quantité d'eau, eau potable, écrêtement des crues et maintien des étiages, lutte contre l'érosion des sols, maintien des zones humides.

Thomas Formery